

L'Ontario compte approximativement 68,490 milles carrés d'eau douce. La pêche d'espèces aussi recherchées que la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel et l'omble gris, le doré jaune, l'achigan à petite et à grande bouche, le grand brochet et le maskinongé y est excellente. De plus, la pêche sportive n'est plus uniquement limitée aux eaux libres de glace: les pêcheurs peuvent se procurer divers engins pour la pêche sous glace et louer des motoneiges; dans bien des régions de la province la saison de pêche de certaines espèces a même été prolongée afin de faciliter la pratique de ce sport pendant l'hiver. Les recettes annuelles provenant de la vente de permis de pêche sportive étaient de l'ordre de \$4.5 millions en 1973. Les résidents ontariens n'ont pas besoin de permis de pêche. Les résidents de l'extérieur du Canada doivent acheter (1974) un permis de saison qui se vend \$8.50 ou un permis de trois jours qui se vend \$5. Les résidents canadiens des autres provinces peuvent acheter un permis annuel de pêche en Ontario pour \$3. L'aménagement de cette précieuse ressource est confié à un personnel de biologistes et de spécialistes de la conservation.

L'Ontario administre 16 établissements piscicoles et stations d'élevage, principalement pour la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, l'omble gris, la truite moulac, l'achigan à petite et à grande bouche et le maskinongé. L'objectif fondamental est de produire des espèces d'excellente qualité en vue d'assurer le maintien et l'expansion de la pêche sportive dans la province. On effectue actuellement des recherches qui permettront d'améliorer les techniques de transport et de transplantation, et d'assurer ainsi un taux maximal de survie et des prises abondantes pour les pêcheurs; les modes de transport étudiés comprennent l'avion et le camion. En marquant les poissons d'alevinage par l'ablation d'une nageoire, on obtient des renseignements précieux sur la survie des populations transplantées et sur la fortune des pêcheurs. En outre, il existe 150 refuges où les poissons sont protégés pendant le frai. Des programmes de recherche visent à la solution de problèmes précis d'aménagement des pêches dans les Grands Lacs et autres eaux intérieures.

**Manitoba.** Malgré son caractère continental, le Manitoba est une province très poissonneuse car l'eau douce y est abondante: 40,000 milles carrés de lacs et de cours d'eau représentent 16% du territoire provincial.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1973, la pêche commerciale a produit 20 millions de livres de poisson, soit une augmentation de 36.0% par rapport à 12.8 millions l'année précédente. Les recettes des pêcheurs ont augmenté de \$2.4 millions pour passer à \$4.7 millions. Le lac Winnipeg a fourni 7.1 millions de livres (36%), suivi des eaux du nord de la province avec 6.2 millions (31%), du lac Winnipegosis avec 4.1 millions (21%), du lac Manitoba avec 2.2 millions (11%) et des autres lacs du sud avec 0.5 million (1%). La production du lac Winnipeg s'est accrue de 5.7 millions de livres en raison de la réouverture du lac qui avait été fermé à cause de la pollution au mercure. Les prises commerciales comprennent normalement 16 espèces ou groupes d'espèces, mais quelques-unes seulement sont prédominantes. En 1972-73, les prises de corégone se sont chiffrées à 5.7 millions de livres, celles de brochet à 2.9 millions, celles de doré jaune à 3.6 millions et celles de doré noir à 3.1 millions. Diverses autres espèces, surtout les cyprins-sucets et la carpe, représentaient 4.6 millions de livres. Toutes les prises commerciales sont mises sur le marché par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, organisme fédéral de la Couronne, et sont exportées surtout aux États-Unis. L'instrument de pêche le plus utilisé est le filet maillant. Environ 2,304 pêcheurs ont pratiqué la pêche en eau libre et 1,683 ont pêché sous la glace pendant l'hiver.

L'administration des pêches relève du ministère des Mines, des Ressources et de l'Environnement et se compose de trois secteurs: recherche, élaboration des programmes et opérations régionales. Le secteur des opérations régionales se divise en quatre services régionaux. Les agents de la conservation voient à faire respecter les règlements concernant la pêche sportive et la pêche commerciale, et ils remplissent de nombreuses autres fonctions relatives à l'aménagement des pêches. Des biologistes participent à un programme permanent d'études dans le but non seulement de contrôler les ressources, mais également d'accroître les connaissances. La pisciculture joue un rôle important dans l'aménagement des pêches. Il existe des stations d'alevinage du doré sur les bords des lacs Winnipegosis et Manitoba. Il y en a une à Grand Rapids sur le lac Winnipeg. On trouve un alevinier à truites dans le parc provincial Whiteshell. Deux installations temporaires sont également utilisées pour le ramassage du frai.

La pêche sportive représente une forme importante d'utilisation des ressources